

SEMINAIRE

**« LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA MAURITANIE : BILAN
ET PERSPECTIVES »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**RABAT
JEUDI, 11 SEPTEMBRE 2014**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Mesdames et Messieurs

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue à l'IRES dans le cadre de ce séminaire, consacré aux perspectives des relations de coopération entre le Maroc et la Mauritanie.

Cette question stratégique fait, actuellement, l'objet d'une étude qui vise à examiner les différentes dimensions des relations de coopération entre le Maroc et la Mauritanie et de proposer, en tenant compte des mutations internationales et régionales qui se profilent à moyen-long termes, des propositions à même d'asseoir ces relations sur des bases solides et durables.

La thématique sous-revue porte sur une question intimement liée à la politique africaine du Maroc, qui repose sur une approche multidimensionnelle, avec comme ambition la dynamisation de la Communauté des pays Riverains de l'Atlantique, la relance de l'UMA et la révision des structures de la CEN-SAD. Elle fait suite aux études déjà réalisées par l'Institut sur les relations du Maroc avec les pays du voisinage immédiat, en l'occurrence l'Espagne et l'Algérie.

Mesdames et Messieurs

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie ont été établies en 1970. Depuis, elles ont connu des développements encourageants dans divers domaines. Ces relations bénéficient d'un intérêt particulier de la part de la plus Haute Autorité du pays, comme en témoignent les visites effectuées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Mauritanie en septembre 2001, juin 2003 et mars 2005.

Sur le plan économique, les relations entre les deux pays sont régies par l'accord de coopération conclu en 1986 et qui a permis de mettre en place une Commission d'hommes d'affaires marocains et mauritaniens. De même, un mémorandum d'entente portant sur la création d'une zone de libre-échange a été signé entre les deux pays en 2000. Les deux pays coopèrent dans des domaines variés tels que l'agriculture, la pêche, l'énergie, l'industrie, les nouvelles technologies et les travaux publics.



Au niveau de la coopération technique, culturelle et scientifique, le Maroc accueille régulièrement des étudiants et stagiaires mauritaniens dont une partie reçoit une bourse d'étude marocaine.

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie recèlent, également, un contenu régional important, sur le plan maghrébin et sahélo-saharien. Le développement harmonieux de ces relations revêt, dès lors, un caractère stratégique indéniable.

Malgré le bilan, somme toute, positif en matière de coopération bilatérale, les relations entre le Maroc et la Mauritanie traversent parfois des moments difficiles, en relation avec la situation politique interne de la Mauritanie et l'influence exercée par certains pays du voisinage, notamment l'Algérie.

Sur le plan commercial, les échanges sont favorables au Maroc, mais restent limités, ne représentant, actuellement, que 6,9% du commerce extérieur du Maroc avec l'Afrique.

En matière des investissements, la Mauritanie constitue la septième destination africaine des IDE marocains et ce, en contraste avec les opportunités d'investissements qu'offre ce pays à la fois dans le domaine agricole, de la pêche ou encore celui de l'industrie minière.

Mesdames et Messieurs

En dépit des insuffisances encore persistantes, les perspectives des relations bilatérales entre le Maroc et Mauritanie sont prometteuses et prennent appui sur plusieurs atouts dont notamment les liens historiques entre les deux peuples, l'appartenance des deux pays à des organisations et regroupements régionaux importants (UMA, Ligue Arabe, CEN-SAD, OCI), le dynamisme de la politique africaine du Maroc ainsi que la nouvelle géopolitique régionale.

Ces atouts constituent de véritables leviers à même de mobiliser les innombrables opportunités que recèle le développement harmonieux et équilibré des relations de coopération entre les deux pays.



Pour saisir ces opportunités, il est nécessaire d'élargir le spectre de la coopération entre le Maroc et la Mauritanie et de multiplier les partenariats entre les opérateurs économiques relevant des deux pays. La mise à contribution des acteurs de la société civile et des élites intellectuelles serait opportune pour renforcer la compréhension mutuelle et entretenir le dialogue sur les sujets qui interpellent les deux sociétés.

Mesdames et Messieurs

Ce sont là quelques propos introductifs au débat d'aujourd'hui. La présence de diplomates, des acteurs publics et privés ainsi que des experts universitaires constitue une opportunité idoine pour examiner les forces et les faiblesses des relations entre le Maroc et la Mauritanie ainsi que les leviers d'action nécessaires pour leur développement durable et équilibré.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite plein succès à notre séminaire.

